

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



M^{le} 4387
Déclaration de Maladie

M22- 0015969

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4387 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : BOUAYAD NASIB
 Date de naissance :
 Adresse : HABITUEL
 Tél. : Total des frais engagés : 1584,6 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Hamza BENNOUNA
 Cachet du médecin :
 Date de consultation : 17 AOÛT 2023
 Nom et prénom du malade : BOUAYAD Nouriel Tou Age:
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : KTB
 Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
 Fait à : CASABLANCA Le : 18/08/2023
 Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
17 AOUT 2023	STEV	-	3000M	

Dr. Hanza BENKOUNA
 Carthage de Not des Actes
 Bd Abdelmoumen en face de l'INA
 CASABLANCA
 Tél: 05 22 00 59 59 / 59 58

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur Date Montant de la Facture

17/08/23 1284,20

PHARMACIE MENTHEUX
 Docteur en Pharmacie
 311 Bd Abdelmoumen Casablanca
 Tél: 05 22 86 05 70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue Date Désignation des Coefficients Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien Date des Soins Nombre Montant détaillé des Honoraires

A M P C I M I V

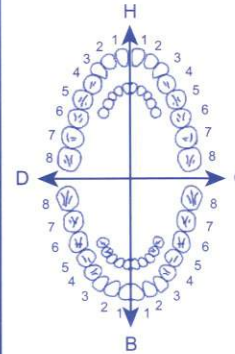
RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES Dents Traitées Nature des Soins Coefficient



COEFFICIENT DES TRAVAUX

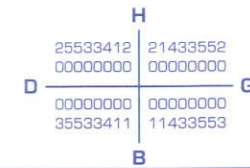
MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE



[Création, remont, adjonction]
 Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hamza BENNOUNA

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy

Spécialistes et Pathologie Cardiaque
et Vasculaire (Nancy)

Ancien Interne et Attaché des Hôpitaux de Nancy

Diplômé en Echographie et doppler Cardiaque
et Vasculaire (Nancy)

Capacité d'Aide Médicale Urgente (Nancy)

Capacité de Médecine de Catastrophe (Nancy)

الدكتور حمزة بنونة

خريج كلية الطب بنانسي (فرنسا)

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

طبيب سابقا بمستشفيات نانسي

خريج في الفحص الآلي للقلب والشرايين (نانسي)

خريج في طب المستعجلات بنانسي

PHARMACIE MERIEUX
Nouveau Centre
Docteur en Pharmacie
Bd. Abdelmoumen Case
Tél.: 05 22 86 05 70

17 AOUT 2023

Casablanca, le : : الدار البيضاء، في :

Dr. Bouazza Nayaj Bel

27, 20 x 3
 20 1 - 100
 43
 49, 45
 154, 10
 43
 2880
 43
 2871, 20

AS
 AS
 AS
 AS

0 - 0 - 1
 1 - 0 - 0
 0 - 0 - 1/2
 0 - 0 - 1

pu
 3m

VITANEVRI 1 - 1 - 1 - 1

Dr. Hamza BENNOUNA
Cardiologue
Bd. Abdelmoumen et Rue Abdelmalek Abou Marouane
CASABLANCA
Tél.: 05 22 86 39 39 - 05 22 86 38 38

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.




6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



6 118001 090280

201,05

201,00 ←

201,05

LOT 230092
EXP 03/2025
PPV 154DH10

201,00

201,00

201,00

LOT 103
PER DEC 2021
PPV 49 DH 40

PPV 28,80


LOT

PPV 28,80

PPV 28,80

LOT

PER



LOT 230092
EXP 03, 2025
PPV: 154DH10

230092 03/2025
PPV: 154DH10

LOT 230092
EXP 03/2025
PPV: 154DH10

Docteur Hamza BENNOUNA

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy

Spécialistes et Pathologie Cardiaque
et Vasculaire (Nancy)

Ancien Interne et Attaché des Hôpitaux de Nancy

Diplômé en Echographie et doppler Cardiaque
et Vasculaire (Nancy)

Capacité d'Aide Médicale Urgente (Nancy)

Capacité de Médecine de Catastrophe (Nancy)

الدكتور حمزة بنونة

خريج كلية الطب بنانسي (فرنسا)

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

طبيب سابقا بمستشفيات نانسي

خريج في الفحص الآلي للقلب والشرايين (نانسي)

خريج في طب المستعجلات بنانسي

ELECTROCARDIOGRAMME

Nom :

Bouayad

Prénom :

Najib

Date de naissance :

19-02-53

Age :

70 ans

Date d'examen :

17 AOUT 2023

Heure :

Motif d'examen :

HTA

Traitements :

Conclusions :

(Handwritten signature and text)

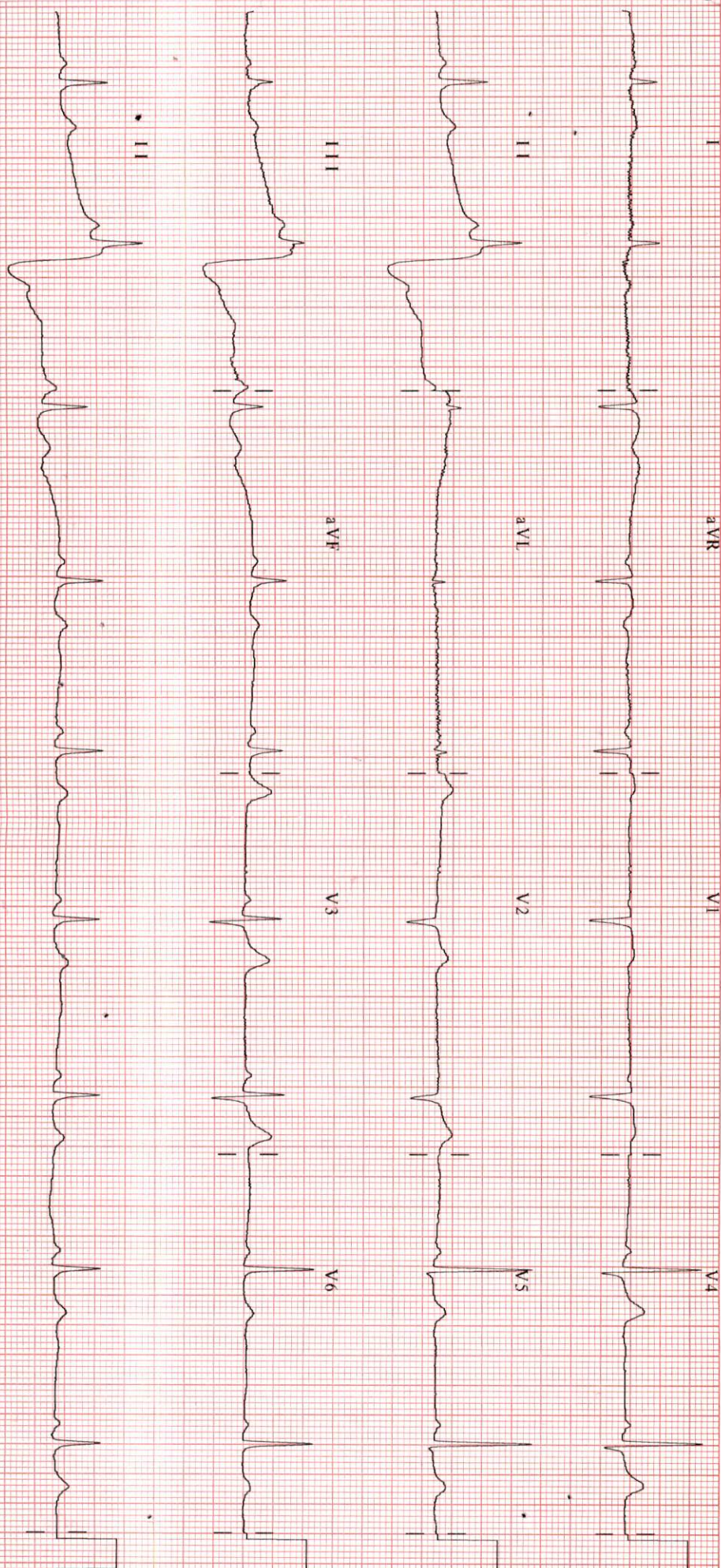
05 22 86 39 38 - إقامة هشام، زاوية شارع عبد المومن زنقة عبد الملك أبو موان

Résidence Hicham, Angle Bd Abdelmoumen et Rue Abdelmoumen Abou Marouane - CASABLANCA

Téléphone : 05 22 86 37 37 - Urgences : 06 61 16 96 78 - Fax : 05 22 86 38 38

FC 53
PR 156
QRSD 76
QT 435
QTc 408

--Axe--
P 39
QRS 75
T



25 mm/s 10 mm/mV

Fv 0,5 Hz - 40 Hz W

HP7F8 07811

70547